

# LES EVALUATIONS DU REVENU NATIONAL DANS LA REPUBLIQUE ARABE UNIE REVUE HISTORIQUE ET CRITIQUE

par Dr. Youssry Aly Mostapha, R.A.U.

## INTRODUCTION

DANS la République Arabe Unie, des tentatives privées de calcul du revenu national et des autres quantités globales ont été effectuées depuis 1922.

Toutefois, ce n'est qu'à partir de 1954 que ces travaux sont devenus chose publique.

C'est aussi en 1954 que l'objet des recherches a pris un caractère beaucoup plus général. Le calcul direct des agrégats a cédé la place à une étude des flux monétaires entre les principaux secteurs de l'économie. Et c'est à partir des comptes établis pour ces secteurs que les totaux nationaux sont obtenus.

L'objet de cette étude est de donner une revue historique et critique de ces différents travaux.

Nous étudierons successivement les travaux privés puis les travaux officiels dans le domaine de calcul du revenu national.

### I. LES TRAVAUX PRIVÉS;

Il n'est pas dans notre intention d'étudier en détail les différents travaux privés consacrés au calcul du revenu national. D'ailleurs, il n'existe d'estimations privées que pour des années isolées. Aussi, nous nous contenterons de donner un aperçu du calcul du revenu national relatif aux années 1922, 1938 et 1948. Ensuite, nous étudierons en détail le travail qui a été effectué pour les années 1937-45, 1950 et 1951, ce dernier étant considéré comme la première évaluation compréhensive du revenu national égyptien.

#### A. *Le calcul relatif à l'année 1921-22*

En 1922, le Dr. Levi<sup>1</sup> a essayé de calculer le revenu national égyptien pour l'année commençant en septembre 1921 et finissant en août 1922. Ayant comme but l'accroissement des recettes de l'Etat, ce qui impliquait la connaissance des revenus

<sup>1</sup> L'Egypte contemporaine, décembre 1922, pp. 596-624.

susceptibles d'être soumis aux impôts, il a défini le revenu national comme

'La valeur des produits tangibles du domaine foncier (rural et urbain), ce revenu étant majoré des revenus du capital et du travail engagés dans les autres formes de l'activité productive, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger.'

#### B. *La tentative de 1938*

En 1938, le Dr. N. El-Shafie a tenté d'estimer le revenu national pour l'année 1936. Cet essai fut trop grossier en raison des grandes lacunes existantes dans les informations statistiques.

#### C. *Le calcul relatif à l'année 1945*

En 1948, après la publication du premier recensement de la production industrielle pour l'année 1944-5 et de la production agricole pour l'année 1945-6, le Dr. El-Shafie a tenté une autre évaluation du revenu national pour l'année 1945 par la méthode de la valeur ajoutée. En déduisant de la valeur totale des produits obtenus par chaque branche d'activité économique celles des produits intermédiaires, il a obtenu la valeur ajoutée par chacune de ces différentes branches. En additionnant les valeurs ajoutées par les branches de l'activité économique à la valeur du revenu net provenant de l'étranger, il a obtenu le revenu ou produit national.

#### D. *Le travail relatif aux années 1937-45, 1950 et 1951<sup>1</sup>*

##### 1. *Objet de l'étude*

Ce travail a été effectué par le Dr. Anis. Il a pour objet de montrer dans quelle mesure la technique de calcul du revenu national sous ses trois aspects, Revenu - produit - dépense, peut être appliqué au cas de l'Égypte où les renseignements statistiques disponibles sont insuffisants.

##### 2. *Sources Statistiques*

Les principales sources statistiques utilisées sont :

- (a) le recensement de la population de 1937 et de 1947.
- (b) le recensement des établissements industriels et commerciaux de 1937.
- (c) le recensement de la production agricole de 1939.

<sup>1</sup> M. A. Anis, 'A study of the National Income of Egypt', *L'Égypte Contemporaine*, N° 361-2, novembre-décembre 1950 et N° 271, janvier 1953.

- (d) les recensements des établissements industriels de 1942 et de 1945.
- (e) les recensements des salaires et des heures de travail de 1942, de 1950 et d'autres enquêtes semestrielles.
- (f) les recensements de la production industrielle de 1945 et de 1947.

D'après M. Anis, les principales lacunes statistiques sont dues au manque d'informations concernant les postes suivants :

- (a) Loyers des terres et des immeubles.
- (b) Salaires et bénéfices agricoles.
- (c) Profits commerciaux et industriels.
- (d) Salaires et traitements en général.
- (e) Balance des paiements.
- (f) Emploi.

### 3. *Définition du revenu national*

Le revenu national est envisagé à trois points de vue différents :

- (a) Comme la somme de la valeur nette de la production dans toutes les branches de l'économie au cours de l'année considérée.
- (b) Comme la somme des revenus versés aux facteurs de production pendant l'année considérée.
- (c) Comme la somme des dépenses effectuées pour l'achat de biens et de services aux fins de consommation courante et d'investissements nets.

La notion du revenu national qui est utilisée par M. Anis est celle du revenu national net produit à l'intérieur du pays et se définit comme le revenu afférent aux individus et aux capitaux résidant normalement en Egypte, que ces capitaux appartiennent ou non aux résidents. Ne sont donc pas pris en considération les revenus provenant des autres pays du monde.

Voici encore un résumé d'autres détails concernant le mode d'évaluation du revenu.

Sont compris dans le revenu national (du territoire):

- (a) Les services qui découlent des maisons ainsi que des terres, qu'elles soient louées ou occupées par leurs propriétaires.
- (b) Les rémunérations en espèces des domestiques.
- (c) La consommation par les agriculteurs de leurs propres produits, évalués d'après les prix à la ferme.

Sont exclus du revenu national (du territoire):

- (a) Les services non rémunérés des ménagères.
- (b) Les revenus reçus de l'étranger tels que: intérêts, dividendes, bénéfiques, etc. . . .
- (e) L'intérêt des dettes publiques.

D'autre part, M. Anis a eu recours à d'autres concepts. Il adopte généralement les cinq notions données par Messrs. Meade et Stone dans la brochure classique intitulée *National Income and Expenditure*.<sup>1</sup>

A. Anis souligne que tous ces concepts sont utiles et doivent être calculés si les données statistiques disponibles offrent cette possibilité. En tout cas le choix entre ces diverses notions doit être fonction de l'objet de la recherche.

#### 4. Les tableaux présentés

Dans ce travail, M. Anis présente quatre tableaux:

Les tableaux I, II et III présentent les estimations du revenu national sous ses trois aspects: revenu, produit, dépense.

Le tableau IV indique les autres totaux calculés pour les revenus privés et le revenu personnel disponible.

Nous donnerons dans ce qui suit les éléments constitutifs de ces quatre tableaux:

TABLEAU I

Ce tableau montre les différents revenus versés aux facteurs de production. Il donne la distribution du revenu national par type de revenu.

Loyers (non compris les loyers des immeubles publics)

– des terres

– des immeubles.

Bénéfiques et intérêts

– des exploitations agricoles (y compris les produits d'élevage)

– non agricoles (y compris les gains des professions libérales).

Salaires et traitements (y compris les revenus en nature).

Revenu de l'autorité publique.

Bénéfiques non distribués.

Revenu national net.

TABLEAU II

Ce tableau indique la contribution des différentes branches

<sup>1</sup> Londres, 1944. Six autres éditions de cette brochure ont paru, la première en 1948, la dernière en 1964; voir Tableau I, p. 23.

d'activité économique au produit national net au coût des facteurs.

Agriculture (y compris les produits d'élevage).  
 Industrie manufacturière.  
 Commerce et transports.  
 Professions libérales.  
 Services personnels.  
 Services publics (comprend les services publics non industriels et non-commerciaux, seulement).  
 Rentes de bâtiments.  
 Services divers.  
 Produit national net.

#### TABLEAU III

Ce tableau présente la répartition des dépenses de l'économie entre ces principales catégories :

Dépenses de consommation personnelle pour l'acquisition de biens et de services.  
 Dépenses du gouvernement national et des autorités locales en biens et en services (non compris les subventions).  
 Formation nette du capital.  
 = Dépenses nationales aux prix du marché.  
 (-) Subventions moins impôts indirects.  
 = Dépense nationale nette au coût des facteurs.

#### TABLEAU IV

Ce tableau indique les autres totaux : les revenus privés et le revenu personnel disponible.

Revenu national net.  
 - Revenu de l'autorité publique.  
 + Paiements de transferts.  
 = Revenus privés (avant application des impôts)  
 - Impôts directs.  
 = Revenus privés après application des impôts.  
 - Profits non distribués.  
 = Revenu personnel disponible.

C'est donc dire que dans ce travail, M. Anis présente une série de tableaux pour les années 1937-45, 1950 et 1951, concernant les agrégats suivants :

- 1 - le revenu national net au coût de facteurs.
- 2 - le produit national net au coût des facteurs.
- 3 - la dépense nationale nette au coût des facteurs.
- 4 - la dépense nationale nette aux prix du marché.
- 5 - la somme des revenus privés.
- 6 - le revenu personnel disponible.

*Quelle conclusion peut-on dégager de ces travaux privés ?*

Nous avons vu que ces travaux sont irréguliers, de sorte qu'ils ne sont pas établis annuellement. Aussi, nous pouvons discuter quelques-uns des procédés d'évaluation utilisés et même la définition du revenu national retenue.

Cependant nous croyons que la principale conclusion que l'on peut en tirer est que ces travaux - surtout ceux de M. Anis - ont coûté des efforts considérables, étant l'oeuvre de particulier, dans une période où les renseignements statistiques disponibles présentaient de grandes lacunes.

D'après M. Anis lui-même la principale difficulté rencontrée était d'ordre statistique, de sorte qu'il était obligé de recourir quelquefois à des déductions et même d'utiliser des informations en principe destinées à d'autres buts que le calcul du revenu national.

Toutefois, M. Anis a utilisé les trois méthodes: produit, revenu, et dépense pour calculer le revenu national; par suite, il nous a renseigné sur les lacunes existantes dans l'appareil statistique. Aussi le calcul du revenu national sous ses trois aspects lui a donné la possibilité de vérifier les résultats obtenus. Les trois grandeurs sont nécessairement équivalentes si les éléments qui les composent sont traités de la même manière dans les trois optiques et si les statistiques disponibles sont d'une valeur égale. La valeur nette produite par la nation est totalement répartie entre les différents facteurs de la production. Toute la somme ainsi répartie est consommée ou investie.

## II. LES TRAVAUX OFFICIELS

En 1954, le Département de la Statistique a pris directement en main l'évaluation du revenu national. A cette date, un service spécial a été créé au sein même du Département de la Statistique, ayant pour tâche le calcul du revenu national durant les quatre années précédentes. Il effectuera aussi cette évaluation chaque année en temps opportun.

D'autre part, le Comité de Planification a estimé indispensable, lors de sa création en 1955, l'établissement d'une comptabilité nationale pour guider l'élaboration du plan et pour contrôler son exécution. Il effectue le calcul des totaux nationaux à partir de cette comptabilité nationale.

Nous étudierons successivement ces deux sortes de travail.

#### *Calcul direct du revenu national*

La première évaluation officielle du revenu national relatif à l'année 1953 a été effectuée par le Département de la Statistique en 1954. Ce calcul a été fait suivant la même méthode pour les années 1950, 1951, 1952 et 1954.

D'autre part, le Comité de Planification a estimé le revenu national des années 1955 et 1956 suivant la méthode des indices.

Enfin, après la révision de la méthode de calcul en raison du perfectionnement de l'appareil statistique, le Département de la Statistique a estimé le revenu national relatif aux années 1957 et 1958.

Nous donnerons dans ce qui suit un résumé de la méthode utilisée dans ces trois travaux.

#### *A. Le revenu national relatif aux années 1950-4*

##### *1. Définition du revenu national*

Le revenu national est défini:

- (a) comme la somme des valeurs ajoutées nettes dans toutes les branches de l'économie au cours de la période considérée, augmentée du revenu net provenant de l'étranger.
- (b) comme la somme des revenus versés aux facteurs de production pendant la période considérée.

Le revenu national comprend:

- 1 - les produits de la ferme consommés par l'agriculteur évalués d'après les prix à la ferme.
- 2 - la valeur locative des habitations occupées par leurs propriétaires.
- 3 - les salaires en espèces et en nature payés aux domestiques dans les maisons.
- 4 - la valeur locative des immeubles publics.
- 5 - les intérêts de la dette du coton.

Par contre, sont exclus tous les autres intérêts des dettes publiques qui ont été considérés comme des revenus de transferts.

2. *Méthodes d'évaluation*

(a) Le calcul du revenu national par la méthode des valeurs ajoutées.

L'économie égyptienne a été divisée en quatre secteurs :

*Le secteur public:* le revenu de ce secteur a été calculé par la méthode du revenu distribué. Il comporte deux subdivisions :

1. Les services publics industriels et assimilés: le revenu de cette subdivision représente les bénéfices, intérêts, loyers et salaires découlant de l'activité productive du gouvernement dans les chemins de fer, les téléphones, les télégraphes, les postes, le gaz, l'électricité, etc. . . .
2. Les services publics administratifs représentent le revenu provenant de l'activité générale du gouvernement national et des autorités locales en ce qui concerne la souveraineté et la gestion des affaires de l'Etat.

Le revenu de ce secteur se présente comme suit :

Salaires et traitements.

Intérêts de la dette du coton.

Loyers des immeubles publics.

*Le secteur de l'économie productive:* nous parlerons successivement de la production agricole et de la production industrielle.

1. La production agricole a été calculée par la méthode directe qui consiste à évaluer pour chaque produit les quantités et les prix moyens, directement à l'aide de statistiques existantes. Du montant de la production totale, végétale et animale, ainsi calculé, ont été déduits en bloc les frais de production.

Donc la part de la production agricole se présente comme suit :

Production végétale totale

+ Production animale totale

— Frais de production

= Les valeurs ajoutées.

2. La production industrielle a été divisée en plusieurs subdivisions comme suit :

Égrenage et pressage.

Mines et carrières.

Industries de transformation.

Electricité, gaz et eau.  
 Bâtiments.  
 Commerce gros et détail.  
 Travaux financiers et fonciers.  
 Assurance.  
 Transport.  
 Stockage.  
 Services.  
 Petites professions.  
 Loyers d'habitations.

Pour obtenir la valeur ajoutée dans chacune de ces branches industrielles, on a utilisé diverses méthodes dont les deux principales sont :

- = Valeur ajoutée = salaires et traitements + loyers + intérêts et profits.
- = Valeur ajoutée = valeur total des produits — valeurs des produits intermédiaires.

*Le secteur ménages*: le revenu de ce secteur représente les salaires en monnaie et en nature payés aux domestiques dans les maisons, femmes de chambre et conducteurs des automobiles privées.

*Le secteur reste du monde*: le revenu de ce secteur représente la différence entre les bénéfices, intérêts, etc. qui sont payés à l'Égypte et ce que l'Égypte paye pour les mêmes articles.

Donc le revenu de ce secteur est égale au montant des paiements effectués par l'extérieur à l'Égypte — le montant des paiements effectués par l'Égypte à l'extérieur.

(b) Le calcul du revenu national par la méthode du revenu réparti.

Ce calcul se présente sous une forme moins détaillée que le précédent. C'est surtout en raison des difficultés rencontrées dans le domaine statistique que l'on n'a pas pu faire les décompositions nécessaires. C'est ainsi que les bénéfices et intérêts non-agricoles ont été calculés ensemble et présentés sous la même rubrique. C'est aussi le cas des salaires, intérêts et bénéfices agricoles.

Les revenus versés aux différents facteurs de production se présentent donc comme suit :

Loyers.

Bénéfices et intérêts non-agricoles.

Salaires et traitements non-agricoles.

Salaires, bénéfices et intérêts agricoles.

#### B. *Le revenu national relatif aux années 1955 et 1956*

Pour calculer le revenu national de l'année 1955, Le Comité de Planification a utilisé les valeurs ajoutées par les différentes branches calculées pour l'année 1954, en les ajustant pour tenir compte des variations de volume et de prix.

Le premier ajustement est destiné à tenir compte des variations du volume:

Valeur ajoutée dans chaque branche en 1954  $\times$  indice de produit final pour la même branche en 1955 (base 100 en 1954) = valeur ajoutée en 1955 aux prix de 1954.

Le deuxième ajustement est destiné à tenir compte des variations des prix:

Valeur ajoutée en 1955 aux prix de 1954  $\times$  indice de prix de 1955 (base 100 en 1954) = valeur ajoutée en 1955 aux prix courants.

Cette méthode d'évaluation indiciaire a été utilisée aussi pour calculer les valeurs ajoutées par les différentes branches en 1956.

#### C. *Le revenu national relatif aux années 1957 et 1958*

En 1961, quelques changements ont été introduits dans la méthode de calcul du revenu national dans les années 1950-4. Le Département de la Statistique a estimé le revenu national de 1957 et 1958 en tenant compte de ces changements qui concernent surtout le:

calcul du revenu national suivant l'optique du revenu réparti dans le secteur de la production.

En raison du perfectionnement des statistiques existantes, on a pu présenter séparément les différents revenus bénéficiant aux facteurs de la production dans les diverses branches du secteur de l'économie productive.

C'est seulement pour les intérêts et bénéfices agricoles qu'on n'a pas pu les séparer et ils se sont présentés sous la même rubrique. Les revenus versés aux facteurs de la production dans la branche agricole se présentent donc sous trois rubriques:

- Loyers des terres agricoles.
- Salaires.
- Bénéfices et intérêts.

Quant aux revenus reçus par les facteurs de la production dans les autres branches du secteur des entreprises productives, ils se présentent comme suit:

	Entreprises 'organisées'					Entreprises 'non organisées'				
						dont travail 10 personnes ou moins				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Égrenage et pressage										
Industries extractives										
Industries de transformation										
Construction										
Electricité, gaz et eau										
Commerce gros et détail										
Banques										
Assurance										
Bâtiments										
Transport et stockage										
Services financiers										
Autres services										
<b>Total</b>										

- (1) Salaires et traitements, y compris les revenus en nature.
- (2) Loyers.
- (4) Intérêts.
- (3) Bénéfices.
- (5) Total.

## 2. Le revenu de l'Etat

Dans le précédent calcul des années 1950-4, les intérêts de la dette du coton ont été inclus dans le revenu du secteur public.

Dans ce calcul tous les intérêts de la dette publique sont exclus.

Les intérêts des emprunts publics utilisés à des fins de consommation n'expriment pas la contrepartie des prestations productives et ils sont considérés comme des transferts.

Les intérêts des emprunts publics utilisés à des fins de production sont inclus dans les revenus des secteurs qui les reçoivent. Par conséquent, il ne faut pas les compter une deuxième fois dans le revenu de l'Etat. Ajoutons qu'il est difficile de suivre ces

intérêts dans les revenus des secteurs qui les reçoivent pour les exclure si l'on veut les inclure dans le revenu de l'Etat.

Le revenu de l'Etat à ajouter au revenu national comprend donc:

- les traitements et salaires.
- les loyers payés des bâtiments publics.
- les bénéfices des entreprises publiques travaillant dans les mêmes conditions que celles des entreprises privées. Ces bénéfices sont calculés pour chaque entreprise par la soustraction des dépenses courantes de toutes les recettes.

### 3. *La division du secteur public*

Dans le calcul du revenu national relatif aux années 1957 et 1958, le secteur public comporte trois subdivisions:

- Les services publics industriels et assimilés. Cette subdivision englobe toutes les entreprises publiques dont les activités sont orientées vers la production de biens et services faisant l'objet de transaction sur le marché. Ces entreprises publiques sont ensuite réparties entre les diverses branches de l'activité économique comme suit:

Agriculture.

Mines et carrières.

Industries manufacturières.

Construction.

Electricité et gaz.

Institutions financières.

Assurances.

Transports et communications.

Syndicats.

- Les services publics administratifs englobent les services d'intérêts généraux que l'Etat pratique traditionnellement, comme la police, la justice. . . .
- Les services publics à caractère économique. Cette subdivision englobe l'activité des autorités publiques qui contribue directement à l'accroissement de la production dans les autres secteurs de l'économie, par exemple, le ministère de la planification, le ministère du transport, les universités, etc. Il s'agit donc des services publics non industriels et non commerciaux et qui n'entrent pas dans la deuxième catégorie des services publics administratifs.

Nous avons ainsi terminé les travaux de calcul direct du revenu national. Il nous reste, avant même d'essayer d'apprécier ces travaux, à examiner le travail qui consiste à aborder l'étude du revenu national à partir de la comptabilité nationale.

*Calcul du revenu national à partir de la comptabilité nationale*

Le développement économique et social est devenu la préoccupation majeure du gouvernement depuis la révolution de 1952. Le gouvernement, ayant comme objectif d'exploiter les ressources de la R.A.U. rationnellement et dans la plus grande mesure possible en vue de relever le niveau de vie de la population, a posé comme moyen l'élaboration du plan qui coordonne les efforts publics et privés en vue d'atteindre ces objectifs économiques et sociaux désirés.

Les efforts dans ce domaine ont commencé par des programmes établis par le Conseil National de la Production et le Conseil Permanent des Services qui se sont constitués en 1953.

Le Comité de la Planification Nationale (devenu maintenant Ministère) fut créé en 1955. Il a établi un plan provisoire qui a été appliqué et exécuté en grande partie en 1958 et 1959. Ensuite, il a établi le plan général de dix ans 1960-70 qui a pour objet de doubler le revenu national en 1970.

Lors de sa création, le Comité de la Planification a estimé indispensable l'établissement d'une comptabilité nationale pour guider l'élaboration du plan et pour contrôler son exécution.

En outre, la comptabilité nationale trouve de nombreux usages dont l'un des plus importants est le calcul du revenu national et des autres agrégats. Il est facile de calculer ces grandeurs économiques, en prenant dans les différents comptes les éléments qui correspondent au concept qui fait l'objet de l'estimation.

L'objet de cette note étant l'étude du calcul des agrégats nationaux, nous nous contenterons de donner les caractéristiques de la comptabilité nationale dans la R.A.U. qui intéressent ce calcul. Or, dans ce domaine cette comptabilité se caractérise par deux traits essentiels:

1. La comptabilité nationale dans la R.A.U. tient compte des facteurs sociaux à côté des facteurs économiques en opérant le découpage de l'économie en secteurs. Le groupement des unités économiques constituant la nation n'est pas fait par fonction économique, mais par groupes socio-économiques.

Notons toutefois qu'on n'a pas pu retenir qu'un petit nombre des groupes sociaux, surtout en raison du manque d'études approfondies sur les comportements et de statistiques détaillées.

Donnons l'exemple des entreprises<sup>1</sup> définies comme les unités économiques dont l'activité est essentiellement une activité de production. On a dû classer les diverses entreprises suivant deux critères: l'activité principale de production, d'une part; et, d'autre part, l'appartenance à l'une des grandes catégories socio-juridiques (sociétés, petit commerce, etc. . . .). L'ensemble des entreprises caractérisées par la même activité principale constitue un 'secteur'. Celles caractérisées par la même situation socio-juridique constituent un 'groupe'.

Mais en raison des difficultés pratiques, on n'a pu les classer qu'en deux groupes:

- entreprises dites 'organisées', qui comprennent l'ensemble des sociétés privées et des services publics à caractère industriel et commercial.
- entreprises dites 'non organisées' qui comprennent l'ensemble des entreprises individuelles représentées par les petits exploitants agricoles, l'artisanat, le petit commerce, etc. . . .

La méthode de découpage de l'économie par groupes sociaux présente de grands intérêts dans le domaine du calcul des agrégats. Elle permet le calcul de ces grandeurs, non seulement à l'échelle nationale mais aussi à l'échelle des groupes sociaux. Ainsi on peut estimer la production, la consommation, l'épargne des différents groupes, ce qui permet d'analyser ces opérations rapport à eux et d'établir des liaisons entre le revenu, la dépense et l'épargne de ces différents groupes.

2. La comptabilité économique dans la R.A.U. retient deux définitions du revenu national.

(a) - D'après la première définition, le revenu national est la somme des produits et des services les plus directement utiles aux consommateurs.

Dans cette conception, les services à inclure dans le revenu national sont pris dans un sens très étroit. Sont considérés comme des transferts, et par suite exclus du revenu national:<sup>2</sup>

<sup>1</sup> National Planning Committee, 'Introduction à la comptabilité sociale égyptienne', 1958.

<sup>2</sup> National Planning Committee, *op. cit.*

- les services financiers correspondant à des prêts de fonds rémunérés par des intérêts.
- les services rendus par les compagnies d'assurance sur la vie, n'ayant pas apparus très étroitement liés à la production de biens 'physiques'.
- les marges de commercialisation prises par le petit commerce, les marchands ambulants, dont la présence traduit en fait l'existence d'un chômage 'déguisé' beaucoup plus qu'une contribution réelle à la richesse du pays.
- les services rendus par les Administrations.

La grandeur ainsi obtenue est appelée 'production nationale'.

(b) - La deuxième définition du revenu national est plus large. Les services à inclure dans le revenu national sont entendus au sens large. On tient compte, par exemple, des services publics non industriels et non commerciaux.

*Quelle conclusion peut-on dégager de ces différents travaux officiels ?*

Nous croyons que les travaux de calcul des agrégats ont fait d'importants progrès dans la République Arabe Unie. Nous pouvons résumer en trois points les principaux progrès accomplis dans ce domaine :

1. L'adoption de la pratique qui consiste à aborder le calcul des agrégats à partir d'un système de comptabilité nationale présente un grand progrès sur la pratique qui consiste à calculer directement ces agrégats.

Il est vain d'énumérer toutes les utilisations possibles de la comptabilité nationale. Il nous suffit de dire qu'à partir de cette comptabilité on peut obtenir non seulement les différentes grandeurs économiques, mais aussi vérifier l'égalité entre les divers aspects du revenu national.

2. Les travaux de calcul du revenu national sous ses divers aspects sont devenus réguliers.

Le Comité de la Planification présente annuellement non seulement la comptabilité nationale avec ses deux aspects - rétrospectif et prospectif - mais aussi les principaux agrégats et leur décomposition par branches d'industries, par types de revenu et par catégories des dépenses.

D'autre part, le Département de la Statistique fait le calcul direct du revenu national sous deux aspects, revenu et produit. Il présente aussi des tableaux détaillés indiquant :

- la part de chaque branche de l'activité économique dans le total du revenu national, et
- les dépenses de l'Etat réparties en
  - traitements et salaires
  - autres dépenses courantes
  - dépenses en capital
  - paiements de transferts
  - dépenses de transferts.

3. Il faut ajouter les progrès accomplis concernant les détails de présentation, les méthodes et les procédés d'évaluation. Le perfectionnement de l'appareil statistique est la principale cause de ce progrès. L'insuffisance statistique constatée dans les premiers travaux de calcul du revenu national est en partie comblée.

Toutefois, cela ne veut pas dire que les travaux de calcul du revenu national ont atteint la perfection. Il reste encore des lacunes et des déficiences, surtout dans les méthodes et procédés d'évaluation, et qui resultent pour une grande part de l'insuffisance des informations statistiques. L'amélioration de ces renseignements aboutiront nécessairement au développement de ces méthodes et procédés de calcul.

### *Conclusion générale*

Nous avons vu que le calcul du revenu national existe depuis 1922. Toutefois, c'est à partir de 1954 que les travaux concernant le calcul des agrégats se sont rapidement développés, pour plusieurs raisons.

C'est d'abord parce que les pouvoirs publics ont pris directement en main ces travaux. Ils ont réalisé tout l'intérêt de renseignements quantitatifs concernant le fonctionnement de l'ensemble du système économique.

En outre, la République Arabe Unie, étant engagée dans des processus difficiles et longs de développement économique et social, a trouvé dans de telles techniques le meilleur guide et contrôle.

Ajoutons enfin le perfectionnement des statistiques qui a largement aidé au développement de ces travaux.

Terminons en disant que les travaux de calcul du revenu national sont directement liés aux statistiques disponibles. Les lacunes et déficiences existants sont en grande partie dûes à

l'insuffisance de ces renseignements. Il faut donc faire un plan pour améliorer les statistiques utilisées dans la comptabilité nationale. Il faudra aussi réviser les concepts adoptés, et les méthodes et procédés d'évaluation utilisées, en fonction de d'amélioration dans ce domaine.